# VAINCU EN 48 HEURES VEGEBOM du Dr Miot

Ne pordes pas votre temps — une peau rouge couverte de vénicules et de croûtes de couverte de vénicules et de croûtes de couverte de vénicules et de croûtes de couverte de co

# EGEBOM SOULAGE IMMEDIATEMENT

#### OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

#### COMMISSION PERMANENTE

COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente de l'Office départemental des Mutilés, Combattants. Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, s'est retunie le 2 novembre à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. le docteur Arquembourg, vice-président du Conseil d'Administration de l'Office de l'Union départemental des Mutilés genéral de l'Office departemental.

Sont présents : MM. Klèber Sorr, adjoint au maire de Roubalx ; Pacquet Jules. delégué de l'Union départemental des Syndicats Ouvriers du Nord , Mile Ouignet, délèguée des Chambres Syndicales Ouvrieres membres nommes . MM. Ohys (Lille); Mouchart (Doual) ; Mines Velves Lavien en Traildés et Pensionnée de Querre ; MM. Desruelles (Roubelx); 100 (Haubburd'in) ; Diffour (Armentières) ; Gonthies Silas (Denain); Roufain (Linselles), représentants des dituilaires de la carte du combattant; Mm. Depormize (Vélencèmnes) ; MM. labbé Fabre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre, représentants des Maitres de l'enseignement public et prive ; Alexandre représentant de l'experience de l'enseignement de l'octobre dernier est sicopté.

M. le président de séance donne consissance de diverses communications de l'Office national concernant l'es de l'enseignement de

## PUPILLES DE LA NATION

La Commission prend acte des déci-sions de la sous-commission medicale ainsi que des conditions d'attribution de 5 prêts d'honneur et de 6 subven-tions aux pupilles de la nation et orphe-lin de guerre majeurs, et examine en-suite les démandes ci-après : Entre-tien: 11 : études : 2 : apprentissage : 9, pupilles majeurs : 2 ; prêts d'hon-neur : 2.

Deur : 2 de production de la Companya de la Commisson competente à l'Office national ; elle statue ensuite sur proposition de remboursement de frais de séjour dans divers établissements nospitalers, occasionnes par des pupilles de la nation en traitement et pour lesquels a sous-commission medicale a dejà eté appelee à formuler son avis.

#### AUX PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE

Le délai pour le dépôt des dossiers en rue de l'attribution de la medaille des Prisonniers civils, va expirer prochai-nement; il est tres probable, d'après les renseignements recueillis, qu'il ne sera

Le délai pour le dépot des dossers en une de l'attribution de la médaille des Prisonniers civils, va expirer prochainement; il est très probable, d'après les renseignements recuellis, qu'il ne sera pas prorogé.

Les camarades de captivité ont dontérét à faire leur demande de toute urgence.

L'Union Nationale des Prisonniers civils de guerre, dont le siège est à Lille, d'a rue de l'acconcours est ouvert à tous les artistes et artisans d'art de nationalité rausse et et act doit de prix importante. La date de clôture du concours est pur les artistes et artisans d'art de nationalité rausse et et act doit de prix importante. La date de clôture du concours est pur entière disposition pour leur donner entière disposition pour leur donner entière disposition pour leur donner et de joinfer une enveloppe timbrée pour obtenir, dans la huitaine, bous renseignements utiles.

Une permanence se tient tous les samedis aprècements parcèmidic au 65, boulevard de la Liberté, à Lille, où le meilleur accueil est reservé.

L'Union Rational des Prisonniers civils de guerre, dont le siège est à Lille, de l'entière de pour obtenir, dans la huitaine, leur entière disposition des artistes qui désirent y participer.

Toute demande devra être accompagnée d'un rimbre pour la réponse.

De renseignements utiles.

L'une permanence se tient tous les samedis aprècements peuvent être de mandes à ce sujet au secrétariat de la permanence de l'Union Fédérale, à l'une constatation contempraine d'une constatation entre l'eur d'une constatation entre l'eur d'une constatation entre l'eur d'une constatation entre l'eur d'une constatation d'une constatatio

## A Les droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Par J. BALAVOINE, Président de la Fédération du Nord de l'Union Fédérale

#### La Journée du 7 novembre pour la Paix

#### Le rajustement des pensions et des retraites

Le conseil d'administration de notre Confédération Nationale vient de prendre la résolution sulvante que nos Associa-tions doivent appuyer de toutes leurs forces:

forces:

Après avoir pris connaissance des déli-bérations du récent Consell des Ministres concernant le rajustement des pensions de guerre, prend acte du premier effort accompil, mais constate que le montant du crédit prèvu, s'il étatt confirmé offi-ciellement, ne permettrait pas d'opérer un rajustement général en rapport avec l'augmentation du coût de la vie.

Rappelant que dans les circonstances

mot majoration ou, en outre, aux infirmités connexes ?

Reponse. — Le mode de calcul de l'arrêt.
El Haid doit s'appliquer à toutes les
infirmités d'un membre, qui seront reconnues, à la suite de l'expertise, présenter avec. l'infirmité principale un lien
étroit de connexité. On ne pourrait concevoir, en effet, ni médicalement ni en
équité, que des raideurs ou des triractions fibreuses, par exemple donnent
lieu à une majoration arithmètique si
elles sont placées sur le compte d'une
n'vrire et ne nu-nont pas neu à cette
majoration ai elles sont placées sur le
compte l'une cicatrice sous le prétexte
que le barême parle de majorations dans
le premier cas et n'en parle pas dans le
second.

2 Le mode de salvu de l'arres. El fair

Second.

2º Le mode de calcu, de l'arret El Haid
roit-il s'appliquer dan « tous les cas d'infirmité fonctionnelles des membres, ou
seulement s'il y a perie totale et absolue
de l'usage d'un membre ou d'un segment
de membre ?

de membre ?

Réponse. — Il convient d'observer que la décision du Consell d'Etat dans l'affaire d'El Kait concerne una amputation
La ctroulaire du 2 décembre 1936 admet, en principe, le mode de calcul de l'arrèt El Haid en faveur des impotents

### UN CONCOURS POUR LA MAQUETTE D'UNE MÉDAILLE

fonctionnels des membres, mais dans la mesure évidemment où lau impotence est assimilaire à celle résultant d'une amputation, c'est-à-dire lorsqu'elle entraine fonctionnellement is perte totale et absolue de l'une membre ou d'une membre ou d'une membre ou d'une membre ou d'une de l'une de l

bilr et de justifier dans chaque cas d'espèce, à qual niveau d'amputation correspond fonctionnellement l'invalidité en case.

Si, par exemple, l'expert estime que l'invalidité fonctionnelle correspondant à la perte totale et absolue de l'usage de la main, il proposera un pourcantage qui ne pourra dépasser celui de l'amputation de la main; et de l'usage d'un membre, il proposera un pourcantage qui ne pourra dépasser celui de l'amputation totale d'un membre.

3º queis mutiles fonctionneis des membres peuvent être déclarés inappareillables ?
Réponse. — Ceux chez leequels l'appareilage est inutilisable, c'est-à-dire ceux qui, atteints d'infirmités appareillables en régle générale, ne portent et ne peuvent porter aucun appareil. Seion la procédure habituelle, les commissions d'appareilage sont chargées d'apprécier les demandes des lappées utilises en les importents fonctionnels devont être, par leurs soins, signalés à l'administration centrale.

4º Dans le décompte des infirmités aiégeant sur un même membre convient-il d'utiliser selon les cas, divers barêmas ou un seul ?
Réponse. — Il convient d'utiliser : a) si l'intéressé a droit au bénéfice de l'article 55 de la loi du 31 Mars 1919, un seul et même barême, le plus avantageux b) Dans les autres cas : exclusivement le barême de 1919 (en tenant compte des mises au point apportées par décrets audit barême).

#### La prorogation des délais de mise en instance de pension

ue mise en instance de pension Un certain nombre de nos camarades nous demandent quelques précisions sur les conditions de la prorogetion instituée par la loi du 9 juillet 1937 que nous avons analysée succinctement dans notre chronique du 3 soût dernier. Nous accé-dons bien volontiers à leur désir. Les conditions ne sont pas les mêmes selou qu'il s'agit d'une blessure ou d'une ma-ladie.

for eas : il s'agit d'une blesseure, — Dans ce cas, le délai de mise en instance st illimité à compter du Ter juillet 936. Mais il faut que 3 conditions soient emplies :

Dans ce cas, le délai de mise en instance est illimité à compter du 1er juillet 1936. Mais il faut que 3 conditions solent remplies:

a) l'infirmité doit résulter d'une blessure de guerre, ou d'une blessure reque par le fait ou à l'occasion du service.

La « blessure de guerre » est celle résulte de l'entre d'entre d'entre d'entre l'entre de l'entre d'entre d'entre d'entre d'entre d'entre d'en

a) D'abord l'Origine de la guerre 1914-1918 ou à une captaliton de la guerre 1914-1918 ou à une captaliton de la guerre 1914-1918 ou à une captalit de la guerre 1914-1918 ou à un moment de l'origine ou de l'aggravation de l'infirmité, à une formation ouvrant droit à la carte du combattant, ou avoir été en captivité.

On estime qu'il suffit que la maladie ait été contractée ou aggravée pendant l'une des périodes où l'unité était réputée combattante, même s' cotte unité n'a pu par intermittence.

c) Enfin, l'affection doit avoir fait l'objet d'une constatation régulière. Mais il faut que la maladie ait fait l'objet d'une constatation contemporaine, telle que fiches d'exacustion, billets d'hôpital, feuilles d'observations médicales, certificats d'origine, etc.

## MARCHÉS DE PARIS

MARCHES DE FARIS
PARIS - Viandes bouffs: quartier derrière, 7.80; devent, 5.80; aloyau, 10.26; cuisee, 8 fr; train entier, 8 fr. Veau; 1re qual. 12.50; 2e qual, 10.70; 3e qual, 9.20; pan cuiseau, 12 fr. Moutons: 1re qual., 12.90; 2e qual, 10.76; 3e qual, 2.85; gjocs, 17.80; carriès paris, 20 fr.; épaule, 10 fr. Porcs (entier ou 172); 1re qual, 11.30; filtex, 13.50; jambons, 11.30; lards, 8.50.
Beurres: Kilo des Laiteries Coopératives industrielles Normandie, 23.90; Charente, Poltou, Touraine, 24.90; Malaxès Normandie, 23 fr.; Malaxès Bretagne.

bellifes: Riol Ge Listelles Constantes van Industrielles Normandie, 23.90; Charles, Policu, Touraine, 24.90; Malanes Rock, Policu, Touraine, 24.90; Malanes Rock, Policu, Touraine, 24.90.

Gufs: Picardie et Normandie, 8.90; Bretagne, 7.25; Poltou, Touraine, Centre, 9 fr; conservés, 6.36; Outre-Mer, 6.36.

Fromagee: Brie moyen, 240; Camembert Normandie, 335; divers, 368; Pont-Liveley, 430; Port-Salut, 1.276; Gruyere Volailles; Canards Rouennais et Nantais, 12 fr; fermes, 12.25; lapins morts, 13.65; olee en peau, 9.65; poulets morts Nantais, 1676; de Bresse, 20 fr; poulee de Bretagne, 15 fr.

Polsons: Barbuce, 9 fr.; bars, 20 fr.; harengs français piens, 2.60; vides, 1.35; mequerceux français groe, 1.75; petite, 2.46; mequerceux français groe, 1.75; petite, 2.35; solies, 21 fr.; huitres marennes, 140 fr.; portugaises, 29.50; moules Islay, 127 fr.

PARIS. — Ciêtures, — Avoines: tand. ferme, disp, cote off, 124, courant, 125.50; 129.50; olles, 21 fr.; piens, 2.35; malanes, 132.50; protugaises, 29.50; moules Islay, 127 fr.

PARIS. — Ciêtures, — Avoines: tand. ferme, disp, cote off, 124, courant, 125.50; 3 mars 133.50-134, 3 avril 134.50 P; mais: inc.; ferines, tend calme, courant, 236 P, proch, 236 VD, janv, 240 A, 3 déc. inc., 3 janv, inc. 3 fev. inc., 3 mars inc., 3 avril inc.; serines, tend calme, courant 236 P, proch, 290-290.50 P, 3 few., 294.50 P, 3 fev., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 290-290.50 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-180 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-180 P, 201.50 P, 3 fev., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-290.50 P, 3 few., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-290.50 P, 3 few., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-290.50 P, 3 few., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-290.50 P, 3 few., 294.60 P, 3 mars 295.50 P, cote officielle 288-188.60 P, proch, 296-290.50 P, 3 few., 294.60 P, 3

## MARCHÉS DE LA RÉGION

MARCHES DE LA KEGIUN

A Avesnes, 5. — Poulets vivanta, 38 à
45 fr. la couple; 19 à 24 fr. p.; poules
vivantes, 36 à 41 fr. la couple; 18 à 22 fr.
pièce; canards, 16 à 16 fr. p.; canards de
barbarie. 20 à 23 fr., 26s. 35 à 40 fr. p.;
dindes, 60 à 70 fr. p.; lapins vivants,
de garenne 8 à suunar, promières, 53 à
35 fr. p.; piasens, 20 à 7 fr. p.; perdrix,
12 fr. p.; pigeons, 13 fr. la couple; 6.50
à 7 fr. piéce.

A Bruay-en-Artois, 5. — Beurre, la livre 12 à 13 fr.; ceufs les 26 de 18 à 30 fr.;
pommes de terre, le kilo 0.65; poules de
14 à 28 fr. la couple de 20 à 56 fr.;
poulets de 14 à 28 fr. la couple de 20 à
64 fr.

A Aire-sur-la-Lys, 5. — Beurre, la livre

# MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 1937 Avoine blanche et/ou jaune, 47 kilos, olds naturel. Lille ou parité. Les 100 kilos seta comptant sans escompte. Première, dernière côtes et clôture. —

Si vous êtes, par exemple, la proie des rhumatismes, de la goutte, de la scia-tique; si vous aouffrez du foie ou des reins; si vous êtes las sans raison... commencez sans retard une, cure

Bien des maux proviennent de l'intoxi-cation interne : en décongestionnant les organes, en les délivrant des déchets toxiques qui les gènent, Urodonal rend bien souvent le calme et la joie de vivre à des malades qui se croyaient grave-

Avec Urodonal, il n'9 a jamais de surproduction d'acide urique dans l'organisme.

123.00 N.; a premiers, 120.00 N.; a decembre, 112.50; a decembre, 120.00; a decembre, 120.00; a decembre, 120.00; a decembre, 120.00; a decembre, 20.00; a decem

Cibrure. — Novembre, décembre, 4 de novembre, 4 premiers, 392.50; 4 de mai, 395.00.

Tourteaux de lin départ usine ou magasin. En vrac comptant sans écompte.

Première cote. — Novembre, 130.00 V; décembre, 126.00 A, 129.00 V; 4 de novembre, 126.00 A, 129.50 V; 4 premiers, 126.00 A, 129.50 V; 4 de novembre, 126.00 V; 4 de novembre, 126.00 V; 4 premiers, 128.50 V; décembre, 130.00 V; 4 de novembre, 130.00 V; 4 premiers, 129.00 F; 4 de mai, 127.00 N.

Cibrure. — Novembre, 128.50; décembre, 129.00; 4 premiers, 129.00; 4 de novembre, 129.00; 4 premiers, 129.00; 4 de mai, 127.00 N.

## Comment j'ai gagné



et mon entrain, a Maisreur, pâteur, fatique générale, autanté-signes cortains d'un état anémique, affaiblissement du sang. Les Pilules Pink sont alors le reméte vraiment indiqué parce qu'elles combattent le mai à sa contiennent, elles assistent qu'elles combattent le mai à sa parce de la contiennent, elles assistent de qu'elles contiennent, elles assistent de la contiennent de la contienne de l

MARCHI DES COUNTS
LE HAVEE. — Novembre, 337; décembre, 343; janvier, 348; février, 351.50; mara, 359; swrll, 361.50; mai, 366.50; juin, 369.50; juin, 369.50; juillet, 374.50; acoût, 376; septembre, 379; octobre, 388. — Hausse 11.50 à 13 francs.

LIVERPOOL. — Hausse 4 pence. NEW-YORK. — Hausse 8 à 10 points

Incotées.

Mais Plata, Mais Marce, Orge AlgérisTuntaise, Nitrate de soude, — Incotés
aur toutes époques.

Mais jaunes et/ou Reux Indechine, magasin Dunkerque, acquité. Les 100 kilos
bruta logés, comptant sans escompte.
Première cote. — Novembre, 111.50 v;
décembre, 112.50 v; 4 de novembre,
114.50 v; 4 premièrs, 120.00 v; 4 de
mars, 122.50 N.
Dernière cote. — Novembre, 111.50 N;
décembre, 112.50 N; 4 de novembre, 114.50 v;
décembre, 112.50 N;
décembre, 1

Avant de vous inquiéter...
ESSAYEZ UN BON REMÈDE

e'll m'a été donné à plusieurs reprises
d'apprécier les résultats remarquables que
donne votre Urodonal — nous écrit le
Docteur Minne, de Gand. — C'est un
précieux médicament qu'on recommande
toujours avec plaisir. »

Toules pharmocles
précieux médicament qu'on recommande
2, rue de Valenciennes, Paris.

maintient le parfait équilibre interne C'EST UN PRODUIT CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE

-

100.000 france.
Le numéro 444.130 est remboursé par
Le numéro 444.130 est remboursé par
Les 3 numéros sulvants services de chacup no services de

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 666.294 est remboursé par 50.000 francs. Le numéro 109.076 est remboursé par 10.000 francs. Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 francs . 62.395 313.203 318.003 457.059 652.009 rancs.

18 5 huméros suivants sont rembourchacun par 1.000 francs

18 2 313.203 318.003 497.059 652.069 numéros sont remboursés chacun 500 francs.

Les numéros suivants sont rembour-sés chacun par 5,000 france 747,740 2504 — 170,994 — 747,740 250,992 — 974,892 — 741,381 45 numéros sont remboursés chacun par 1,000 france — 3,253 numéros sont remboursables e au

Le numéro 547.187 est remboursé par 250.000 trancs. Le numéro 292.008 est remboursé par 25.000 francs. méros suivants sont rembour-par 5.000 francs : 26.893 — 586.625

Les 2 numéros sulvants sont rembour-sés chacun par 100,060 francs : 593,650 - 1,220,354
Les numéros 1,367,014 est remboursé par 25,000 france-ros sulvants sont rembour-sés chacul 101,788 - 728,470
Les 5 numéros sulvants sont rembour-des chacun par 5,000 francs :

| Document | Document

#### **BOURSE DE LILLE DU 5 NOVEMBRE 1937** VALEURS (Carée IC du J I VALEURS IC préc IC du J | VALEURS IC préc IC du J

0-		dipiros.	0 660	THE ONE	on broc.	C. 400	VALUE GAGS	C. bear	~ 44
:	CHARS	ONNAG	ES		LLURG	IE	VALEURS	DIVE	RSES
е,	Albi	480		Ac. Longwy.	388	389	Cred. N. ex-c	294	. 394 .
0-	- Part		345	Ac. Nord	330	904	Un. d. Mine.	150	
	Aniche	880	0.04	Sam. et Mse.	410	412	Elect. LR7	132	122
	Anzin	390		Etabl. Arbel.			Art. F et L	190	
- 1	Béthune	6000	RADE	Chant Fr	135	136	Béthunoise.	163	186
	- 10°			At C. N. Fr.	385	870	El. et G. No.	379	364
6 I	Blanzy	#10		B. St-Vanst.	240	149	El. Nd-Ouest	615	615
2	Bruay	1000		Constr. Méc.	145		En. El N. F.	202 **	302
- 1	- 10°	4000		Delat-Frouar		71	Hersin-Coup	280	291
- 1	Carvin	479		Den. Anzin.	1445	1432	Cim. Boulon.	112	195
- 1	Clarence	140		Escaut-Cap	387	222 ***	O. C. H. d. N.	100 00	185
- 3	Com. Fourch	322	323	Fives-Lille	517	515	C. Franc. (n.	1522	1512
- 1	Courrières	232 50		Mat et Hom.	415	408	Mat. C Lots.	105	167 5
			233 00	Nord et Est.	785	787	Poliet Chaus	420	450
	Crespin	40	615	Mat. FrBel.	1720	1735	Engr. Auby	146	144
	Dourges	615		Jeumont	397		GL Verr.sp	140	3100
'	Escarpelle	1815	1800	- Part	808	808	Kall Ste-Th.	8135	1230
- 1	Lens	298	300	Louv. et Rec	315	******		1269	
- 1	Liévin	174	171	Peugeot	460		Kuhimann	670	651
- 1	- C. 80 ac	5300	5250	St-Am. (F-L)	2775		St-Gonain	2685	2105
- 1	Ligny-l-Aire	45		Sen. Mauh.	696	720	C. Libercourt	182	*** **
- 1	Maries 700	395	402			100 11	Gl. An. Anc	840	217 0
- 1	Nord d'Alais	205	*** **	INDUSTRI	ER TEV	20.00	Asturienne	207	200
- 1	Ostricourt	880	880				Mokt et Had.	4210	4250
- 1	Thivencelles.	136	138	Etab. Agache	348	352	Tekkah	1030	1015
- 1	Vicoigne	470	465	Cot. St-Quen	76		Zincs Silésie.	114	115 50
1				Czentochovi.	1750	1748	Beth. d'Alim	360	350
- 1	-			Fil. Filte Fr	340	848	Bras. C.N.F	264	
				Industr. Tex.	990	985		607	620
, !	PET	ROLES		- Jouiss.	625	625	Faic. St-Am.	650	
- 1				Le Blan	285	285	Peyrissac	166	179
9 1	Lille-Bonn		248	Lyon sole ar.	183	187			
	prior	378	402	Sains Freres.	112			-	
	13 - A 13 (A 37				010 "				

## **BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE 1937**

	VALEURS	C. prec.	C. qua.	VALEURS	C. prec.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du
	PARQUET	COM	PTANT	PARQUE	T COM	PTANT			-
	8 % perp	72 95	1 72 45		1 202	1 295	BANQUE		
	3 % amort.	78 63	73 70	Lens Mariès	400	467	Brusy	1 16,5	1 1700
	3 1/2 % amor	90	91 50	Maries	470		Clarence		141
ı	4 % 1917	70 05	69 55	Vicoigne	139	469	Lievin cp 30.	5200	\$250
	4 % 1918	69	68 45	Boléo	1290	130	La Lucette.	258	252
	8 % 1920	85 15		Kall Ste-T.10	677	1278	Tubize	140	140
ı	4 % 1925	101 85		Kuhimann		474			
ı	4 1/2 % 1932A	76 25	75 80	Peugeot	473				
ı	4 1/2 % 1932B	75 15	74 85	Poliet-Chaus	449	450	PARQU		
ı	O. Tr. 41/2 33	700		Egypte unif.	3040	3035	Banq. de Fr.		6380
ı	O. Tr. 5 % 35.	901	816	Japon 1907	1590	1590	Banq. Paris		1111
1	Ch. F. Et. 4 %	316	318 **	Russe consol	11	10 50	Un. Paris	431	426
1	- 5 %	326		Royal Dutch	57300	56800	Compt. Nat	689	888
1	P.T.T. 5 % 28	455	450 "	Sucr. Egypte	774	770	Crédit Fonc.	2430	2400
1	- 4 1/2 % 25	386	204 00	El. L.R.T	142	184	Credit Lyon.	1444	140C
1	Ob. Tr. 3 1/3	131 65	131 Rh	Cot. St-Quen	67	295 **		354	351
ì	Ob Tr. 4 %	101 75	101 25	Le Blan et Co	290		Gafsa	784	772
1	Bons du Tr.	202 10	-04 40	Saint-Freres	116	118		2145	2113
1	4 1/2 % 1933.	925	927 50	Ac. Longwy.	390	382	Citroen		525
1	91/2 76 1800.	27.63	040	Ac. du Nord.	279	280	Say	669	650
J	Cais.aut. 61/.	741	740	Ac. Paris-Ou	810	815	Fonc. Egypte	4950	
И	Credit Nat.	400	482	A. SamMse	350		WagLits	91	90
į	5 % 1919	480		Arbel	425	428	Central Mine	3410	3471
1	8 % 1920	460	463	Chant. Franc	133	137		184 50	184
3	Juillet 1922.	501	502	Cons.N.d.Fr	376	371	Rio-Tinto	2615	2564
1	Janvier 1928	480	480	Constr. Méc	145	145	Norv. Azot	1304	1285
1	Juin 1923	475	478	Fives-Lide	525	502			
1	Janvier 1924	485	49G	Jeumont act.	398	400			
1	8 % 1932	515	511	F.B.M.C.F	1725	1735	BANQU		
J	4 1/2 % 1932.	885	890	Den Anzin	1485	1460	Albi	481	472
ł	5 % 1934	889	830	Louvroil	312	305	Astra Rom	143	140
Į	Dép.N.6 1/2 2	439	432	Sen.Maub	708	710	Bruay, 100	170 56	168
ı	Banq. de Fr	6450	6360	Aniche	905	883	Caoutchoucs	262	250
1	Soc. Génér	689	686	Anzin	390	392	Chartered	222 80	222
1	Ch. F. Est	594	602	Blangy	515	515	Concordia	79 75	78
1	- Lyon.	805	790	Carvin	420	438	De Beers ord	1820	1797
ł	- Midi.	600	594	Dourges	614	616	Goldsfields	538	551
ì	- Nord.	795	783	Ligny-l-Aire	49		Huil. de Pét.	299	295
1	- Orlé	700	705	Ostricourt	875	8/4	Jagerstont	224	215
ı	Métropolit	915	925	Lille-Bonn.p.	380	400	Lievin Act.	176	174
ł	Elect. Paris.	680	- 682	- 0	242	243	Malacca ord.	185	184
ı	El. G. du N.	383	380	Verr. Aniche	775	798	Mexic. Eagle	96 75	87
ı	En. El. N.F.	297	295	Cum. Franc	1500		Gr. Lucs Afr.	707	702
ĺ	Thom. Houst	142	145	Cim. Boulon.	100		Randmines.	1197	1200
I	Nord-Est	795	780	C. O. Ste-B.	2050		Shell Transp	722	715
1	Schneider	1115	1125	Bokanowski.	80 **		Silva Plana.	133 50	126
ı	Tréfil. Havre	043	0:25	Mars de cr	450		Tanganyka.	75	72
ı	Báthuna 10e	507		Zimos Cilária	100 **	000	Theresiyae.	204	200

## **BOURSE DE BRUXELLES DU 5 NOVEMBRE 1937**

Betnue 10s. 597 500 Zincs Silesie 102 97 Tharsis. 234 286 - act. 5000 5010 Astur Mines 211 210 Vieill Mont. 2250 2161 Courrieres. 335 234 St-Raphael. 6045 5995

VALEURS	C. préc. C. du J.		VALEURS	C. prec.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du
Comptant Rio belg. 3 %. 5 % d.guerre Lots Cong. 88 Banq.Nation Soc. Gén. P. Ch. fer Cong C.G. Lacs c. Cockerili	561 199 1760	90 56C 207 1750 4010	SamMos	1485 14000 2810	1400 13950 2760 725 5225	Comptant Vieil. Mont. Electro belge Dhalbusch. Silésie. Canada pac. Tubize ord. Un. H. Kat.	2225 1820 302 50 120 263 3265	2200 1775 302 260 3196

# La rosiere viseur noire

— Qu'en dites-vous, mon vanca-t-ami ? Sais-je me venger ? prononça-t-elle d'une voix cinglante.

CHAPITRE XVIII

Elle referma la fenêtre, recroisa les rideaux et vint se planter devant Méjaunes, dont les yeux exprimaient une indicible souffrance.

— Qu'en dites-vous, mon vertueux

— Vous devries bien me délivrer de

gé maintenant dans un sommeil factice.

Mime de Félines le désigna à la gérante, avec une moue dégodit la gérante, avec une moue dégodit le le cotte-à-tête ennuyeux, dit-elle. Four l'instant, ce brave garçon ne serait pas précisement un joyeux convive.. Je ne tiens nullement à ce qu'il me fasse vis-à-vis. Ses yeux stupides me couperaient certainement l'appetit.

— Je vais le faire enlever, proposa la gérante, avec autant de calme que si elle eut parlé d'un meuble encombrant La gérante sortit et revint blentôt avec deux solides luronnes, qui enleverent le melhouseux Métaure comment comment.

une plume et l'emportèrent hors du salon.

— Que Morphée lui soit clément et
lui accorde de beaux rêves l'ricana Mireille.

— Beau masque, me ferez-vous l'honneur de m'apprendre quelle fantaisie
vous amène en ce lieu et de quel droit
vous amène en ce lieu et de quel droit
vous amène en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avene en ce lieu et de quel droit
vous avenement et un homme pénétra dans le salon.

Cet homme portait un masque, par les
terous duquel on voyait briller ses yeux.

La comtesse de Félines avait sursauté…

L'apparition de l'intrus l'interioquait
légèrement.

L'apparition de l'intrus l'interioquait
légèrement.

Mais elle n'était pas peureuse...

Se remettant aussitôt de son émotion,
elle partit d'un grand éclat de rire.

Ma foi ! moi qui réclamais de l'imprévu, me voilà servie à soulhait !

— C'est pour moi une bonne fortune
en carrière, elle répéta :

— Dites-le, beau masque. Je vous rételle a timerture au four ever naturelle la tournure que prenate
vous rainer que le affecta de trouver naturelle la tournure que prenate
vous rainer que je n'en crois rien. Votre
pondrai que je n'en crois rien. Votre
pondrai que je n'en crois rien. Votre
pondrai que je n'en crois rien.

— J'en suis tellement persuade, beau
masque, que je vais faire des vœux pour
que je n'en crois rien.

— Vous me calomniez, je vous assure,
répiqua l'inconnu avec une troinle preque grave. Je sais attendre mon heure
et l'approuvé maintes fois.

L'apparition de l'intrus l'interioquait
légèrement.

Mais elle n'était pas peureuse...

Se remettant aussitôt de son émotion,
elle partit d'un grand éclat de rire.

— L'as obtitue de masque, que je vais faire des vœux pour
que grave. Je sais attendre mon heure
et l'al prouvé maintes fois.

L'ac omtesse, que vous L'apparition de l'intrus l'interioquait légèrement.

Mais elle n'était pas peureuse...

Se remettant aussitôt de son émotion, elle partit d'un grand éclat de rire.

— Ma foi ! moi qui réclamais de l'imprévu, me voilà servie à souhait !

Et, faisant de sa blanche main, un geste d'accueil ironique, elle prononça avec un parfait sans-foid :

— Bonjour, monsieur le masque, que désires-vous ?

A vrai dire, et si l'on faisait abstraction du masque qui hui cachait le visage, l'aspect du nouveau venu n'avait rien de bien effrayant.

Mireille de Félines se connaissait en hommes ; du premier coup d'ocil elle savait ironocre l'âge de ceux qu'on lui présentait.

— Voilà une quarantaine bien conservée, apprécia-t-elle. En somme, c'est un beau gars !

Hardiment, Mireille de Félines lui fase de Suuanne.

- Mes paroles grisent et la nourriture dont vous parles est parfois indigeste l'riposta Mirelle, tout ensemble

- Johns avant minuit !... Et comme
à cette heure-là je suis soit au thêtre,
cottante et amusée. Si vous ne craignes ni l'indigestion, prones place, beau mystérieux. Au surplus,
vous vous êtes invité vous-même et j'aurai mauvaise grace à vous précher la
sagesse

L'homme masque s'inclina et s'assit
en face de Suzanne.

- Jens place, beau mystérieux du surplus,
vous vous êtes invité vous-même et j'ausir ? insista l'inconnu, d'un ton singuller.

- Jens quei sons l'entendez-vous ?
interrogea froidement la comtesse.

- Dans le mauvais, naturellement.
N'est-ce pas le seul que vous prisez ?...

- Joans d'entendez-vous ?
interrogea froidement la comtesse.

- Dans le mauvais, naturellement.
N'est-ce pas le seul que vous prisez ?...

- Juntine, r'est-ce pas, na cher
certainement en oublier.

- Jachève la liste : hypocrite et
menteuse, sournoise et féline, vindicatirer mode et, en toute occurrence, agréablement occupée, je n'ai
mauvaise grace à vous précher la
sagesse

- L'homme masque s'inclina et s'assit
en face de Suzanne.

- Le comtesse commençait à flairer une
magnifique sang-froid.

- Meux peut-être que vous ne
croyes... Voilà des années que je vous
ne
croyes... Voilà des années que je vous
ne
croyes... Vous devez
neriement en oublier.

- Jachève la liste : hypocrite et
menteuse, sournoise et féline, vindicainterrogea froidement la comtesse.

- Dans le muvais, naturellement.
N'est-ce pas le seul que vous prisez ?...

- Jachève la liste : hypocrite et
menteuse, sournoise et féline, vindicainterrogea froidement la comtesse.

- Jachève la liste : hypocrite et
menteuse, sournoise et féline, vindicainterrogea froidement la comtesse.

- Jest-ce pas le seul que vous prisez ?...

- Jachève la liste : hypocrite et
menteuse, sournoise et s'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vous d'entendez-vou

Elle se croyait en plein marivaudage et ne songeait qu'à coqueter.

— S'agissait-il de l'heure du berger ? demanda-t-elle d'un air mutin, afin d'amener au plus tôt la conversation sur le terrain galant.

- Vous êtes de celles qui peuvent l'avouer... d'autant que, si j'en crois la légende, vos vingt dernières années vous font tout particulièrement honneur.

- Dans quel sens l'entendes-vous pinterrogea froidement la comtesse.

- Dans le mauvais, naturalierant.